



Projet « Restauration des écosystèmes forestiers des paysages culturels de l'Oued Ahansal-Melloul et Tamga »

TERMES DE REFERENCE

CONSULTANT DE SOUTIEN AU PROCESSUS DE CERTIFICATION ET DE RESTAURATION FORESTIERE

I. CADRE DE L'ETUDE :

Le projet de « Restauration des écosystèmes forestiers des paysages culturels de l'Oued Ahansal-Melloul et Tamga » vise à mettre en place des modèles novateurs de gestion forestière écologiquement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable sur les sites d'Oued Ahansal-Melloul et Tamga, qui puissent être répliquables sur l'ensemble de la chaîne du Haut Atlas et au-delà. Dans ce cadre la certification forestière constitue un outil fondamental devant permettre de préserver la valeur environnementale, économique et sociale des forêts. Elle garantit la protection de la biodiversité, des cours d'eau et des sols. De plus, elle veille à ce que la gestion forestière soit économiquement viable. Pour accompagner ce processus, MBLA compte mettre à contribution une équipe de consultants nationaux et internationaux. La présente prestation concerne le recrutement d'un expert en certification de la gestion forestière responsable.

II. PORTE DE LA CONSULTATION

L'objectif de la présente consultation est de mettre en place et d'encadrer l'ensemble du processus de certification de la gestion forestière responsable au niveau de trois forêts à échelle communautaire du Haut Atlas Central. L'expert travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du projet, l'expert en approche communautaire et l'organisme de certification.

III. MISSIONS ET TACHES

Le(la) consultant(e) (ou l'équipe de consultants) doit veiller à la réalisation des missions suivantes :

- Réalisation d'un inventaire de référence des sites à restaurer pour déterminer l'état écologique de départ ;
- Élaboration concertée du plan de restauration et de mobilisation des ressources ;



- Animation de deux ateliers de lancement sur l'intérêt de la certification des forêts et des produits issus de la gestion forestière responsable ;
- Élaboration et validation d'un plan de renforcement des capacités sur le processus de certification de la gestion forestière responsable ;
- Renforcement des capacités du comité multiacteurs (animation de 3 webinaires et 3 ateliers) ;
- Formation des trois communautés locales sur le processus de certification forestière, les techniques de contrôle et de suivi ;
- Réalisation d'une revue des politiques sur la généralisation de la certification forestière et d'un atelier national de restitution.

Contribution à :

- Engagement d'un processus d'audit sur la manière de concevoir, mettre en œuvre et financer une restauration écologique de haute qualité des forêts ;
- Réalisation d'une pré-évaluation des lacunes et conditions au niveau des 3 forêts et mobilisation des acteurs qui contribueront ;
- Partage des résultats et adoption du protocole et cahier des charges ;
- Mise en place d'un Système interne et efficace de contrôle et de traçabilité des différents produits extraits de ces forêts ;

IV. QUALIFICATIONS REQUISES :

L'expert(e) ou l'équipe d'experts doit répondre aux critères suivants :

IV.1 : Qualifications générales

- Formation supérieure (Bac+5, ou équivalent) en Ecologie, Biodiversité, Environnement, ou autres domaines liés ;
- Bonne connaissance des écosystèmes forestiers et de la biodiversité du Maroc.
- Une bonne capacité de communiquer en français (parlé et écrit) ;
- Expérience préalable dans la conduite de réunions de concertation et dans l'animation et la modération d'ateliers.

IV.2 : Qualifications spécifiques

- Avoir une expérience minimale de 10 ans dans le domaine de l'écologie et la biodiversité forestière ;
- Bonne expérience de terrain dans la restauration des écosystèmes forestiers ;
- Bonne connaissance des outils d'évaluation de la biodiversité et réalisation des inventaires écologiques, y compris la composition des espèces et la détection des menaces potentielles ;



- Compétences en élaboration de plans de restauration écologique des écosystèmes forestiers ;
- Bonne expérience dans le processus de la certification forestière ;
- Disponibilité à se déplacer à l'intérieur et aux alentours de la zone du projet et à travailler sur le terrain avec les partenaires du projet.

V. LIVRABLES :

1. Inventaire de référence des sites à restaurer ;
2. Plans de restauration des forêts ciblées ;
3. Rapports des ateliers ;
4. Plan de renforcement des capacités ;
5. Manuel et rapport de formation pour le renforcement des capacités du comité multi-acteurs ;
6. Manuel et rapport de formation pour des trois communautés locales ;
7. Rapport d'analyse des politiques et le compte-rendu de l'atelier national ;

VI. DUREE DE LA CONSULTATION :

Cette consultation se déroulera sur une période **de 2 ans**.

VII. CANDIDATURE

Les personnes intéressées par cette consultation sont priées d'envoyer :

- Note méthodologique ;
- C.V. ;
- Calendrier d'exécution ;
- Proposition financière ;

A l'attention de MBLA.